

A l'attention de Monsieur Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse

Objet: Réaménagement du boulevard Jean Brunhes

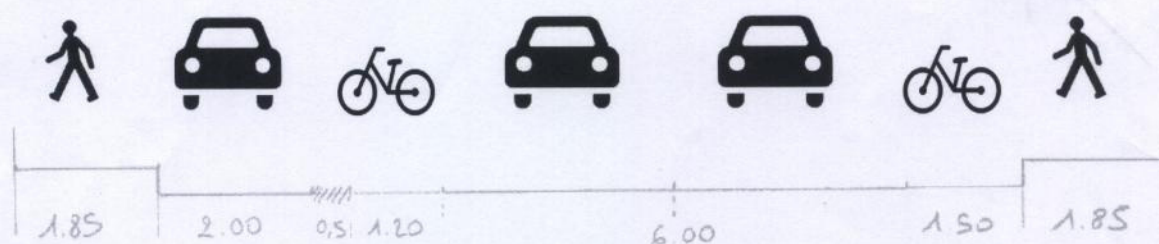
Copie :

- Madame Marthe Marti - Maire du quartier 2.4 (Fontaine-Bayonne Cartoucherie)
- Monsieur Bertrand Serp - Maire du quartier 2.1 (Saint Cyprien)
- Monsieur Jean-Michel Lattes - Vice-président de Toulouse Métropole en charge des Transports et des Déplacements
- Madame Jacqueline Winnepenninckx-Kieser - Conseillère métropolitaine de Toulouse Métropole déléguée aux modes doux

Monsieur le Maire,

A l'occasion de la réunion organisée le 28 novembre 2016 par les maires de quartier 2.1 et 2.4, les services de Toulouse Métropole nous ont présenté 2 projets de réaménagement du boulevard Jean Brunhes :

Projet A :



Trottoirs: 2 x 1,85m

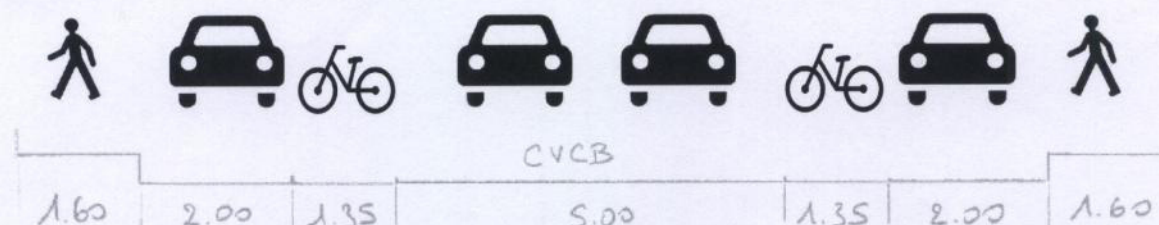
Conservation du stationnement d'un côté: 2,0m

Bandes cyclables : 1,5m (côté sans stationnement) / 1,2m + zone tampon 0,5m (côté stationnement)

2 voies de circulation : 2 x 3m

Coût 1,5 M€

Projet B :



Trottoirs: 2 x 1,60m

Conservation du stationnement des 2 côtés: 2 x 2,0m

Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) : 5m

Bandes de rive (non réservées exclusivement aux vélos): 2x1,35m (le long des stationnements)

Coût 1,7 M€

Notre comité de quartier souhaite attirer votre attention sur la dangerosité de l'aménagement proposé par le projet B : sur 660m de long, dans les 2 directions, les vélos se retrouvent sur une étroite bande de rive en bordure des stationnements, exposés à un danger immédiat d'ouverture de portière. Un tel aménagement est donc à proscrire absolument.

Le projet A présente le meilleur compromis entre les divers usagers: trottoirs plus larges pour les piétons, bandes cyclables garantissant un niveau de sécurité acceptable, conservation du stationnement d'un côté et maintien de 2 voies de circulation.

A la vue de ces éléments, le seul projet envisageable (par ailleurs le moins cher) est le projet A. Nous vous demandons également de prévoir toute solution permettant de limiter la vitesse de circulation sur ce boulevard, en multipliant notamment les traversées piétonnes.

Comptant sur votre concours afin d'aboutir à un véritable projet d'aménagement urbain pour cette artère structurante du quartier Saint Cyprien Fontaines Garonne, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour le Comité de Quartier Fontaines Garonne
Le Président
Serge Raffy

